



Le 30 mars 2019

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis plusieurs mois, les Directions du Courrier et du Réseau ont ouvert des chantiers sur l'attractivité du métier de Directeur d'établissement. Les orientations et les décisions qui ont été prises sont particulières à chacun des métiers.

Dans le cadre du chantier DS mené par la Direction du Réseau, Anne Laure BOURN nous a conviés ce vendredi à une réunion téléphonique pour nous donner le sens et nous apporter les explications nécessaires et indispensables à la bonne compréhension des mesures prises.

Il est fort possible que vous ayez été destinataire d'une présentation de ces mesures, ce document n'avait pas vocation à circuler avant les réunions téléphoniques prévues par vos DR dès ce lundi.

Je vous invite à participer à ces réunions afin de bien appréhender le niveau des mesures annoncées, car sans explications précises, on ne peut mesurer l'engagement pris par la Directrice du Réseau en faveur du métier de Directeur de Secteur.

Ces mesures sont différentes de celles prises par la BSCC, car le projet du Réseau a une philosophie différente pour répondre aux enjeux stratégiques du Réseau à priorité bancaire. Vous le savez la transformation est en marche et les DS sont et doivent être les premières lignes pour assurer le développement et la mise en œuvre des projets de transformation.

Pour l'Amicale, mais nous aurons l'occasion d'aborder ce sujet lors de notre prochain CA des 8 et 9 avril, ces mesures sont un grand pas en avant et peuvent être qualifiées de très satisfaisantes pour le métier et pour les DS.

Yannick Roulette

Président National ACE